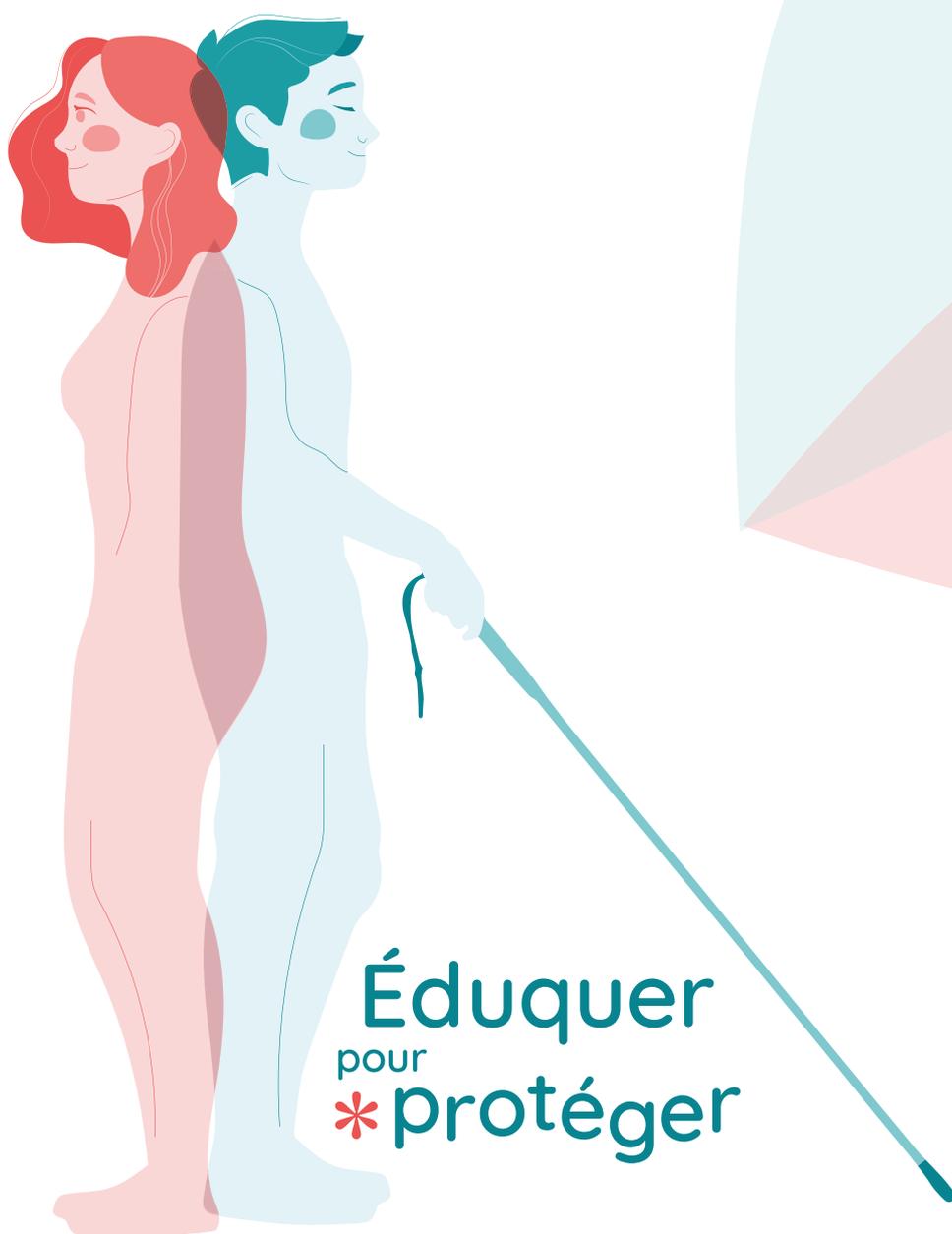




ENQUÊTES SUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE REÇU PAR LES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

RÉSULTATS DES ENQUÊTES MENÉES EN 2021
PAR CAROLINE CHABAUD ET LAETITIA CASTILLAN



Éduquer
pour
* protéger



REMERCIEMENTS

Nos premiers remerciements vont à Lucie Care, Malakoff Humanis, La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et à la région Nouvelle-Aquitaine. Sans leur soutien, ce projet n'aurait pu voir le jour. Merci pour votre confiance.

Merci au Centre Louis Braille SEES de Strasbourg et à l'Arc-en-ciel de Marseille d'accepter d'être nos partenaires de terrain. L'engagement des professionnels et leur investissement dans le projet nous poussent à nous dépasser.

Nous tenons également à remercier les membres du comité de pilotage du projet « Éduquer pour protéger » de nous faire bénéficier de leur expertise : Mme Warembourg Sheila (formatrice sexologue spécialisée dans le champ du handicap), Mme Fournier Jennifer (maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, responsable du Master 2 « Référent Handicap »), et Mme Boulianne Natja (ergonome et avéjiste pour l'Arc-en-ciel et Va, vis, DV).

Enfin, merci à toutes les personnes, professionnels de la déficience visuelle et adultes présentant une déficience visuelle, qui ont pris le temps de répondre à ces deux enquêtes. Vous avez été plus nombreux que nous ne l'attendions, marquant ainsi votre intérêt pour cette thématique. Ce rapport d'enquête est avant tout pour vous.



RÉSUMÉ



Le présent document vise à **restituer les résultats de deux enquêtes** réalisées dans le cadre du projet « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité pour les jeunes présentant une déficience visuelle ». L'objectif de ce projet de recherche appliquée est de **rétablir l'équité en matière d'accès aux contenus d'éducation à la sexualité pour les jeunes présentant une déficience visuelle**, notamment par la création de livres, d'outils et de mallettes pédagogiques. Dans le cadre de ce projet, deux enquêtes ont été réalisées afin d'obtenir des éléments de description concernant l'accompagnement des questions relatives à l'éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes présentant une déficience visuelle.

L'enquête¹ à destination des professionnels de la déficience visuelle exerçant au sein des ESMS (Etablissements et Services Médico-Sociaux) a permis de mettre en évidence :

1. L'accompagnement institutionnel mal défini et hétérogène.
2. Des professionnels volontaires qui évoquent des besoins de formation et de matériels adaptés.
3. Une prise en compte des spécificités de la déficience visuelle indispensable dans l'éducation à la sexualité et à la vie affective.
4. Une place des familles encore à définir.

L'enquête² à destination des adultes présentant une déficience visuelle a, quant à elle, mis en lumière les points suivants :

1. Une inégalité et une hétérogénéité dans les accompagnements à la vie sexuelle et affective reçus ;
2. Une volonté d'inclusion, mais un besoin d'accompagnement spécialisé ;
3. Des difficultés d'accès aux contenus et interventions d'éducation à la sexualité ;
4. Une vulnérabilité des personnes déficientes visuelles.

Les résultats de ces deux enquêtes sont présentés sous **la forme de constats** permettant de **décrire la situation actuelle** en matière d'accompagnement à la vie sexuelle et affective. **Des recommandations sont ensuite formulées** en vue d'améliorer les accompagnements.

SOMMAIRE

► Le projet « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité pour les jeunes présentant une déficience visuelle »	5
↳ Le contexte	5
↳ Le projet	6
↳ Les acteurs du projet	7
► Méthodologie	8
↳ Enquête à destination des professionnels des ESMS	9
↳ Enquête à destination des adultes présentant une déficience visuelle	11
► Résultats des deux enquêtes	13
↳ L'accompagnement institutionnel	13
↳ La formation des professionnels des ESMS	18
↳ L'éducation à la sexualité reçue par les personnes déficientes visuelles et ses spécificités	21
↳ Déficience visuelle et violences sexuelles	29
↳ La place de la famille dans l'éducation à la sexualité	32
► Discussion / Conclusion	34
► Bibliographie	37
► Annexe	39

LE PROJET : « ÉDUIQUER POUR PROTÉGER ! L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ POUR LES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE ».....

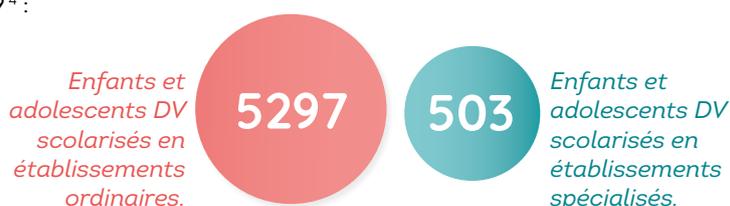
LE CONTEXTE

- En France, l'éducation à la sexualité fait l'objet d'un cadre légal. Selon l'article L312-16 du Code de l'éducation :

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes ».

Malheureusement, cette circulaire peine encore aujourd'hui à être appliquée et les élèves ne reçoivent pas tous une éducation à la sexualité³. En outre, lorsque celle-ci est dispensée, elle n'est que **partiellement accessible pour les élèves présentant une déficience visuelle** inclus en établissement ordinaire (p. ex. Utilisation importante d'images sans description du contenu).

SUR L'ANNÉE 2018-2019⁴ :



- Qu'ils soient en inclusion ou en établissement spécialisé, la majorité des élèves présentant une déficience visuelle bénéficie d'un accompagnement spécialisé dispensé par un ESMS (p. ex. La présence d'un enseignant spécialisé 1 à 3h par semaine, des rééducations diverses, etc.).

Or, l'article 7 de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 spécifie que :

« L'accès à une vie affective, relationnelle, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap est un droit garanti aux personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) ».

- Si le contexte législatif semble indiquer un accompagnement des questions relatives à l'éducation à la sexualité et à la vie affective, nous avons souhaité **récolter des données auprès des professionnels de terrain et des personnes déficientes visuelles** afin d'obtenir **des données descriptives** de la situation réelle en matière d'éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes présentant une déficience visuelle.



LE PROJET

- « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité pour les jeunes présentant une déficience visuelle » est un projet de recherche appliquée qui vise à **rétablir l'équité en matière d'accès aux contenus relatifs à l'éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes présentant une déficience visuelle.**

Les objectifs sont :

1. Évaluer les connaissances des jeunes présentant une déficience visuelle concernant la sexualité ainsi que l'accessibilité des ressources disponibles.
2. Formuler des recommandations visant à améliorer la sensibilisation des jeunes sur les problématiques en lien avec la sexualité.
3. Concevoir des outils et formations à destination des professionnels du secteur (conception participative).
4. Concevoir des outils à destination des jeunes présentant une déficience visuelle (conception participative).





4 allée Fabre d'Églantine
87280 LIMOGES

Caroline Chabaud - Directrice
caroline@mesmainsenor.com
06.75.37.19.47

Ce projet reçoit le soutien
financier des structures
suivantes :



Les instituts suivants sont
partenaires du projet :



LES ACTEURS DU PROJET

► Mes Mains en Or est une association qui œuvre depuis 10 ans dans le champ de l'édition de livres et d'outils adaptés pour les jeunes présentant une déficience visuelle. Elle coordonne et développe des projets de co-conception en lien avec la lecture, la culture, l'éducation et les jeunes présentant une déficience visuelle. Chabaud Caroline, directrice de Mes Mains en Or est **responsable du pilotage du projet** et de sa **coordination avec les différentes parties et partenaires ainsi que de la production des contenus**. Forte d'un réseau conséquent dans le milieu de la déficience visuelle, elle se chargera de la **diffusion et des aspects de communication** relatifs à ce projet.

► Mme Castillan Laetitia, **docteur en psychologie** spécialisée dans **l'accessibilité des contenus pédagogiques** à destination des élèves présentant une déficience visuelle, est chargée de **l'aspect ingénierie** et du **volet recherche du projet**.

Le comité de pilotage du projet est constitué des membres suivants :

Mme Warembourg Sheila

Formatrice sexologue spécialisée
dans le champ du handicap

Mme Fournier Jennifer

Maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2
Responsable du Master « Référent Handicap ».

Mme Boulianne Natja

Ergonome et avéjiste
(Arc-en-ciel, Marseille, Va, vis, DV).

MÉTHODOLOGIE

Les données ont été **recueillies selon une approche qualitative et quantitative**, par le biais de **deux enquêtes en ligne** réalisées sur la plateforme Qualtrics®⁵. La prise en compte des critères relatifs à l'accessibilité ont permis une passation en totale autonomie, aussi bien pour les participants présentant une déficience visuelle que pour ceux n'en présentant pas. Les appels à participation ont été diffusés via les réseaux sociaux mais également dans des newsletters spécialisées dans le domaine (p. ex. La newsletter Mes Mains en Or, newsletter de l'Institut national supérieur de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, etc..).

Les enquêtes sont restées actives un mois et demi avant d'être clôturées et d'en extraire les données. En fonction des questions, le nombre de réponses peut varier car les participants n'étaient pas contraints de répondre à toutes les questions. Aussi, certaines questions pouvaient donner lieu à de multiples réponses.





ENQUÊTE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES ESMS

Description de l'enquête à destination des professionnels des ESMS

- La première enquête (cf. annexe) concerne les professionnels de la déficience visuelle exerçant dans un ESMS. L'objectif de cette enquête est d'obtenir **une description de la situation actuelle en matière d'accompagnement par le médico-social** sur les questions relatives à l'éducation sexuelle et à la vie affective.

Le questionnaire est composé de 37 questions et du recueil du consentement. Les questions sont réparties en 5 catégories :

1. Les données descriptives (p. ex. âge, sexe).
2. Le projet d'établissement. Cette catégorie inclut les questions relatives à la présence ou non d'un projet d'établissement, son identification et son déploiement au sein de la structure.
3. Les expériences professionnelles. Ici, les expériences en termes d'accompagnement à la sexualité et à la vie affective sont interrogées afin de comprendre les pratiques et identifier les besoins pour soutenir les accompagnements.
4. Les spécificités de la déficience visuelle et les besoins en termes d'outils et de contenus. Les professionnels sont interrogés sur les besoins spécifiques liés à la déficience visuelle et leurs incidences sur l'accès à l'éducation à la sexualité et à la vie affective.
5. La place de la famille dans l'accompagnement.

130 professionnels⁶ de la déficience visuelle ont répondu à l'enquête.

6. Les réponses exploitables renvoient aux fichiers comportant à minima le consentement, les données descriptives et plus de la moitié des réponses aux questions. Les autres fichiers n'ont pas été intégrés dans l'analyse des données.



Profils des répondants de l'enquête à destination des professionnels des ESMS



RÉPARTITION PAR TYPE DE PROFESSION :



EXPÉRIENCES DES PROFESSIONNELS :



La plupart des professionnels interrogés travaillent à minima avec 2 catégories de profils, ainsi nous obtenons les résultats suivants :



7. Avéjiste : Aide à l'activité de vie journalière.



ENQUÊTE À DESTINATION DES ADULTES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Description de l'enquête à destination des adultes présentant une déficience visuelle

- La seconde enquête (cf. annexe) concerne les adultes présentant une déficience visuelle dont **la déficience est survenue avant l'âge de 10 ans**. L'objectif de ce questionnaire est d'obtenir **une description des accompagnements à la sexualité et à la vie affective** que les personnes déficientes visuelles ont reçus plus jeunes et d'**identifier des pistes de travail** afin d'améliorer ceux-ci. Aussi, il s'agit d'**évaluer la problématique spécifique d'accès aux contenus** d'éducation à la sexualité et à la vie affective.

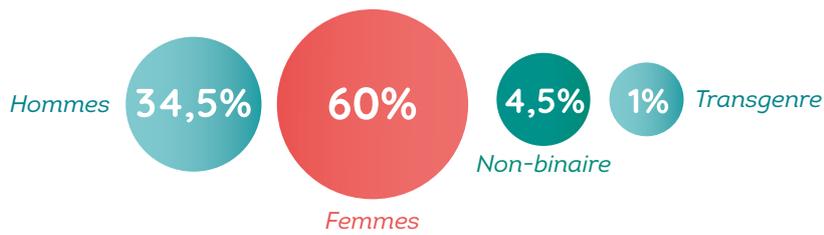
Le questionnaire est composé de 43 questions et du recueil du consentement. Les questions sont réparties en 5 catégories :

1. Données descriptives (p. ex. Type d'accès à l'information, niveau d'étude).
2. Éducation à la sexualité et à la vie affective. Cette catégorie inclut les questions permettant de décrire les modalités d'accompagnement (ou l'absence d'accompagnement) à la sexualité et à la vie affective.
3. Évaluation de l'accessibilité des contenus et accès à l'information. Les participants sont interrogés sur les sources d'informations et leurs niveaux d'accessibilité.
4. Difficultés spécifiques à la déficience visuelle. Il s'agit, ici, de mettre en évidence l'existence, ou non, de problématiques en lien avec la sexualité et la vie affective engendrées ou accentuées par la déficience visuelle.
5. Les violences sexuelles et la déficience visuelle.

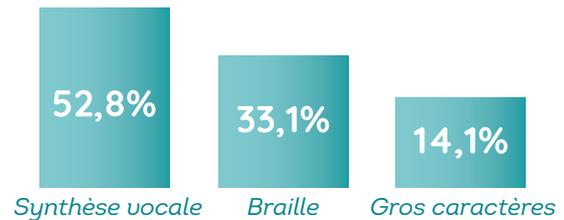
90 adultes⁸ présentant une déficience visuelle ont répondu à l'enquête.



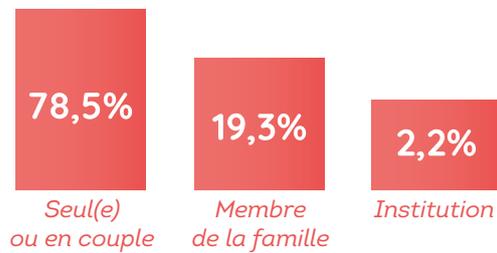
Profils des répondants adultes présentant une déficience visuelle



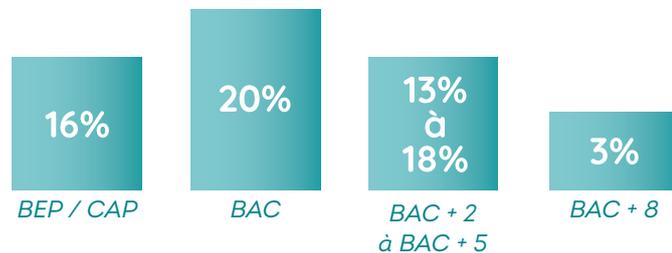
ACCÈS À L'INFORMATION :



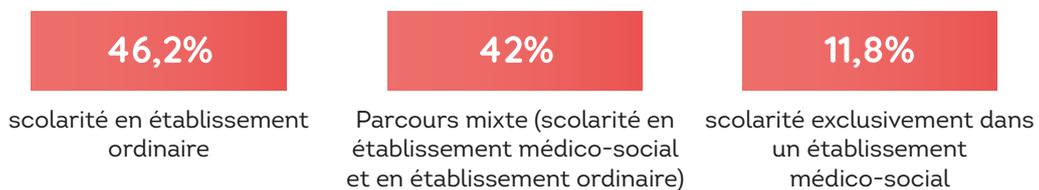
LOGEMENT :



NIVEAU D'ÉTUDE :



PARCOURS SCOLAIRE :



► **La moyenne d'âge** des répondants est de 33,9 ans
(EC = 11,7 ans ; Max = 67 ans ; Min = 20 ans).

► **Les profils professionnels** sont hétérogènes
(p. ex. étudiants, informaticiens, kinésithérapeutes, mères au foyer, etc.).

RÉSULTATS DES DEUX ENQUÊTES

► Afin de faciliter la compréhension du document, **les principaux résultats sont regroupés par thématique**. L'ensemble des résultats est disponible en annexe.

Les thématiques suivantes seront détaillées :

1. L'accompagnement institutionnel.
2. La formation des professionnels.
3. L'éducation à la sexualité reçue par les jeunes présentant une déficience visuelle et ses spécificités.
4. La déficience visuelle et les violences sexuelles.
5. La place de la famille dans l'éducation à la sexualité.



L'ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL



CONSTAT N°1

LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DES ESMS NE MENTIONNENT QUE TRÈS RAREMENT L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE AFFECTIVE.

Un premier résultat met en évidence **un positionnement flou et un fonctionnement hétérogène des ESMS** concernant l'éducation à la sexualité et à la vie affective.

► **63%** d'entre eux indiquent qu'il n'existe pas de projet d'établissement relatif à l'éducation à la sexualité au sein de la structure dans laquelle ils exercent.



Marquant ainsi l'absence de cadre institutionnel.

► **22%** répondent ne pas savoir s'il existe ou non un projet d'établissement sur cette thématique.



Ce résultat amène à se questionner sur la clarté des projets d'établissements des ESMS et leur diffusion au sein des équipes.



CONSTAT N°2

UN ACCOMPAGNEMENT DES QUESTIONS
RELATIVES À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE AFFECTIVE
HÉTÉROGÈNE ENTRE LES ESMS.

► Dans le cas où un projet d'établissement inclurait la thématique de la sexualité et de la vie affective, la matérialisation de celui-ci sur le terrain peut avoir des formes multiples. Dans l'enquête réalisée, **les professionnels indiquent que leur établissement met à leur disposition :**

27% - Solliciter des professionnels externes

15% - Des personnes ressources

15% - Des ressources documentaires

11% - Des ressources matérielles

10% - Des formations en externes

9% - Des formations internes

5% - Autres actions :

↳ 8 fois - Des groupes de paroles

↳ 6 fois - Des sensibilisations

↳ 1 fois - Échanger avec ses collègues

↳ 1 fois - Un guide

↳ 1 fois - Soutien à la parentalité

► Dans **8%** des cas, les professionnels indiquent que leur établissement **ne met aucune ressource à leur disposition** concernant cette thématique.

CONSTAT N°3

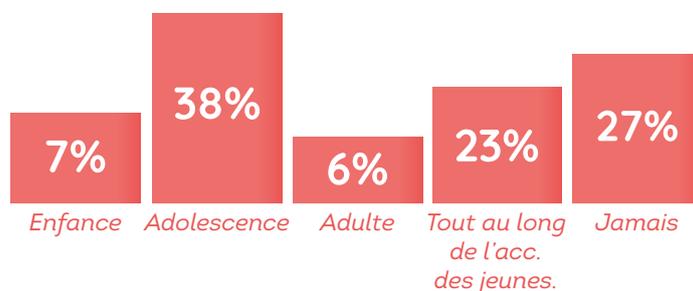
UNE CONCENTRATION DES INTERVENTIONS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ PAR LES ESMS SUR LA PÉRIODE DE L'ADOLESCENCE.

► La répartition des accompagnements sur la thématique de l'éducation à la sexualité et à la vie affective au cours du parcours des jeunes dans les ESMS **met en évidence une concentration des accompagnements à l'adolescence.**

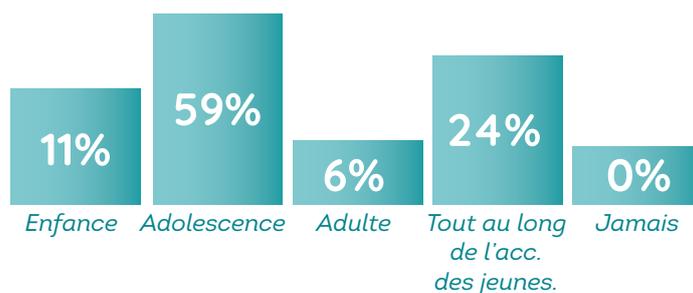
Si l'adolescence cristallise un nombre important de questionnements sur cette thématique, il est néanmoins essentiel de réaliser un accompagnement régulier et correspondant à l'âge de l'interlocuteur.

► Dans **23%** des cas, les interventions s'étalent sur les différentes périodes de l'accompagnement de la personne.

► Dans **27%** des cas, les professionnels interrogés indiquent qu'aucun accompagnement n'est réalisé.



Ce résultat apparaît également lorsqu'on demande aux adultes présentant une déficience visuelle qui ont reçu une éducation sexuelle (tout acteur confondu) de situer la période à laquelle celle-ci a été réalisée. **L'adolescence est citée dans 59% des cas.**





CONSTAT N°4

UNE ÉDUCATION À LA VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE MAJORITAIREMENT PRISE EN CHARGE PAR L'ÉCOLE ET LA FAMILLE.

- **59%** des adultes présentant une déficience visuelle indiquent avoir reçu une éducation à la sexualité et à la vie affective à l'adolescence, c'est seulement dans **4% des cas** que celle-ci a été réalisée (pour tout ou partie) par la structure médico-sociale dont ils étaient bénéficiaires.

Les principaux acteurs de l'éducation à la sexualité sont l'école à **55%** et la famille à **31%**.

En effet, depuis 2001, l'article L312-16 du Code de l'éducation⁹ dispose que :

« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes ».

Cependant, une étude¹⁰ menée par le Haut Conseil à l'Égalité en 2014-2015 indiquait que cette règle était peu appliquée, ou du moins très inégalement sur le territoire.

Le HCE¹¹ faisait le constat suivant :

« L'éducation à la sexualité en milieu scolaire demeure parcellaire, inégale selon les territoires ». Aussi, nous questionnons l'accessibilité de l'éducation à la sexualité mise en place par les établissements scolaires pour les élèves présentant une déficience visuelle.

9. Source : Article sur www.liberation.fr

10. Source : Article sur www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

11. Haut Conseil à l'Égalité

Il était demandé aux professionnels du médico-social de partager leur opinion : Pensez-vous que l'institution doit intervenir dans l'éducation à la sexualité ?



L'importance d'un accompagnement à l'éducation à la sexualité et à la vie affective par les ESMS est largement partagée par les deux publics interrogés.

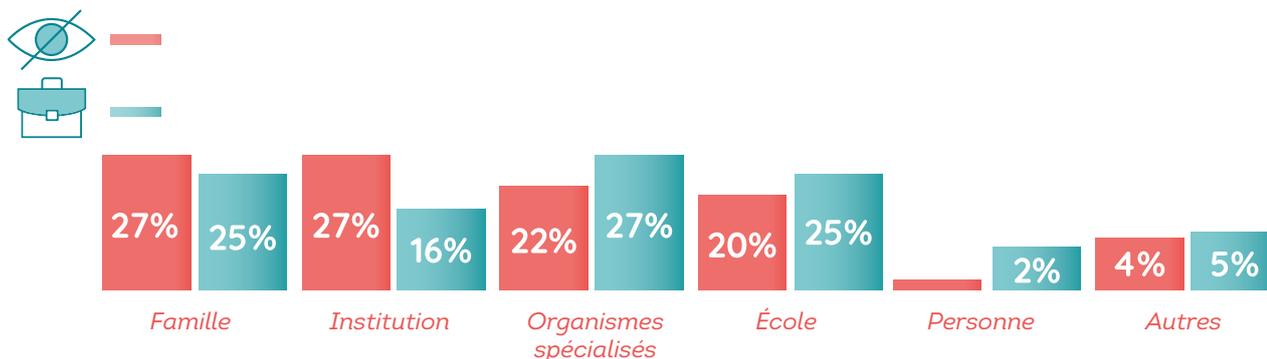
L'analyse des réponses à la question :

« Selon vous, qui doit intervenir dans l'éducation à la sexualité des jeunes présentant une déficience visuelle ? » (question dont plusieurs réponses pouvaient être cochées) met en évidence la nécessité d'une **intervention « collective »** sur cette thématique.

Pour beaucoup (professionnels et adultes présentant une déficience visuelle), l'éducation à la sexualité et à la vie affective doit être réalisée par la famille, l'institution, l'école et les organismes spécialisés¹².

Chacun de ces acteurs ayant des expertises différentes, les interventions pourront être perçues comme complémentaires.

Concernant les ESMS, il ne s'agit pas de faire « à la place » de l'école ou de la famille mais d'accompagner davantage les jeunes bénéficiaires sur l'aspect relatif à la déficience visuelle.



Exemple : Lors des cours d'éducation à la sexualité présentés en établissements scolaires, il est expliqué aux élèves comment mettre un préservatif (souvent masculin). Pour les élèves présentant une déficience visuelle en inclusion, ces informations sont inaccessibles. Pour certains d'entre eux, seul le toucher permettra d'appréhender l'objet. En contexte scolaire, la peur du jugement des pairs empêchera la découverte manuelle et nuira ou empêchera la compréhension.

12. Organismes spécialisés sur les questions en lien avec la sexualité (p. ex. Le planning familial).



LA FORMATION DES PROFESSIONNELLS DES ESMS



CONSTAT N°6

DES PROFESSIONNELLS À FORMER
ET À OUTILLER.

- ▶ **63%** des professionnels indiquent avoir **déjà eu à intervenir auprès des jeunes** qu'ils accompagnent sur des problématiques en lien avec la sexualité.



Seulement 7% d'entre eux se sentent « tout à fait compétents » pour réaliser ce type d'accompagnement.

- ▶ En effet, pour la majorité d'entre eux, il faudrait **améliorer leur sentiment de compétence** vis-à-vis de cette problématique par la mise en place :

38% - De formations.

38% - De matériel adapté à disposition.

- ▶ Lorsqu'on interroge les professionnels sur **la possibilité de bénéficier de formations** sur la thématique de l'éducation à la sexualité :

58% - Sont favorables.

33% - Répondent « peut-être ».

9% - Sont défavorables.

Outre l'aspect théorique, il est important que les professionnels bénéficient de formations pratiques relatives à la transmission (p. ex. Comment transmettre les informations aux jeunes qu'ils accompagnent).

Au regard de l'aspect sensible des questions relevant de la sexualité et de la vie affective, il apparaît **primordial d'accompagner les professionnels** afin qu'ils se sentent **armés pour intervenir sur ces thématiques**.

- ▶ Par ailleurs, lorsqu'on les interroge sur les thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient être sensibilisés, la question du **consentement** arrive en première position, suivie par **les questions de genre, la rencontre/séduction, la prévention des maladies sexuellement transmissibles et enfin l'aspect biologique**.



CONSTAT N°7

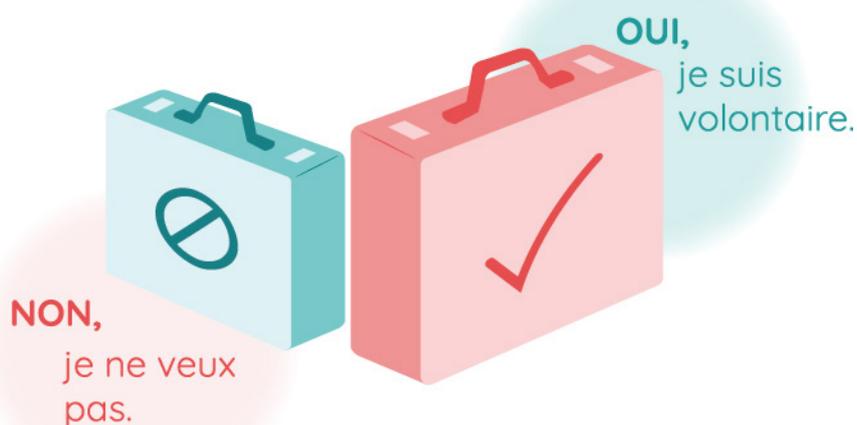
LE DROIT DES PROFESSIONNELS DE NE PAS INTERVENIR.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, une grande partie des professionnels des **ESMS serait favorable au fait d'intervenir** sur la thématique de la sexualité et de la vie affective.

► **6%** des professionnels interrogés, indiquent ne pas souhaiter intervenir sur cette thématique.

👉 **Au regard de la sensibilité du sujet abordé, il est important de prendre en compte le choix des professionnels d'intervenir ou non sur cette thématique.**

👉 **Il est nécessaire que ces professionnels puissent orienter les jeunes vers des personnes ressources formées et compétentes sur cette thématique.**



Propositions concernant la prise en charge institutionnelle et la formation des professionnels.

- ▶ ÉTABLIR **UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT CLAIR** ET CONNU DE TOUS PRÉCISANT LE CADRE DES INTERVENTIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE AFFECTIVE.
- ▶ IDENTIFIER DES **PERSONNES RESSOURCES**. CES PERSONNES POURRONT ÊTRE SOLlicitÉES PAR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS MAIS ÉGALEMENT LES AUTRES PROFESSIONNELS EN CAS DE QUESTIONNEMENTS SUR LES THÉMATIQUES DE LA SEXUALITÉ ET DE LA VIE AFFECTIVE.
- ▶ CONSTITUER **UNE BIBLIOTHÈQUE D'OUVRAGES ADAPTÉS ET DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES** À DESTINATION DES PROFESSIONNELS ET DES JEUNES. CETTE BIBLIOTHÈQUE DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉE PAR TOUS.
- ▶ PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE **BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION THÉORIQUE** (P. EX. LA CONNAISSANCE DES LOIS, DE L'ANATOMIE, ETC.) **MAIS ÉGALEMENT PRATIQUE** (P. EX. COMMENT TRANSMETTRE LES CONTENUS AUX JEUNES).
- ▶ FORMALISER **DES TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS**. CES TEMPS D'ÉCHANGES POURRONT ÊTRE ENCADRÉS PAR DES **PROFESSIONNELS EN INTERNE** OU PAR **DES PROFESSIONNELS EXTÉRIEURS À LA STRUCTURE**.
- ▶ PENSER LES INTERVENTIONS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE AFFECTIVE **SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS DU JEUNE** AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE FAIRE **ÉVOLUER EN FONCTION DES BESOINS EXPRIMÉS** PAR LE JEUNE.
- ▶ TRAVAILLER AVEC **L'ÉDUCATION NATIONALE, LES ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET LES FAMILLES**.
- ▶ PROPOSER **DES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES PARENTS ET LES RÉFÉRENTS** « ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ » OU **DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS**.

Nous invitons le lecteur à se référer à la circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les ESMS relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences dans laquelle des propositions concrètes sont formulées.



L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ REÇUE PAR LES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES ET SES SPÉCIFICITÉS



CONSTAT N°8

UNE ÉDUCATION SEXUELLE
PARFOIS INEXISTANTE.

► Dans l'enquête à destination des adultes présentant une déficience visuelle :

59% indiquent avoir reçu une éducation sexuelle,

30% disent ne pas en avoir reçue,

11% indiquent ne pas s'en souvenir.



Ce résultat met en évidence une éducation sexuelle inégale des jeunes présentant une déficience visuelle.

► Cette inégalité se joue à différents niveaux :

L'établissement scolaire qui va mettre en place, ou non, des interventions d'éducation sexuelle.

Les ESMS qui vont établir, ou non, un accompagnement des questions relatives à l'éducation sexuelle.

L'environnement familial qui pourra, ou non, être un espace d'échanges libres sur les questions d'éducation sexuelle.

Si, pour la majorité des jeunes, à **minima un de ces acteurs est intervenu**, certains se retrouvent sans **aucune éducation à la sexualité** marquant ainsi une **inégalité importante en matière d'accès à des connaissances essentielles**. Cette inégalité est par ailleurs accentuée par **l'absence de dialogue** entre ces différents acteurs.



► Lorsqu'on interroge les adultes présentant une déficience visuelle sur **la matérialisation de l'éducation sexuelle** qu'ils ont reçue :

36% font référence à des cours de biologie et à une sensibilisation.

16% évoquent la participation à des groupes de parole.



Ce résultat met en évidence une éducation à la sexualité principalement « descendante/magistrale », avec peu de temps alloués aux échanges et aux débats.

Si l'on creuse **les thèmes abordés**, nous obtenons la répartition suivante :

39% - L'aspect biologique.

32% - La prévention des maladies sexuellement transmissibles.

11% - Le consentement.

9% - Autres.

7% - La rencontre/séduction.

3% - Les questions de genre.

Or, si l'on interroge les adultes présentant une déficience visuelle sur **les thèmes qu'ils auraient souhaité aborder** à l'adolescence, on obtient les résultats suivants :

39% - La rencontre/séduction

24% - Le consentement

12% - Les questions de genre

12% - La prévention des maladies sexuellement transmissibles

9% - Autres

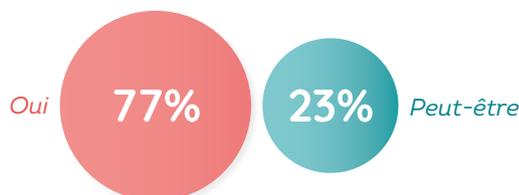
4% - L'aspect biologique

► Des résultats similaires ont été obtenus auprès des professionnels des ESMS. Ces résultats montrent **l'inadéquation entre les attentes et questionnements des jeunes présentant une déficience visuelle**, et certainement des jeunes en général, et les interventions d'éducation sexuelle qui leur sont proposées.



Le manque de temps et de moyens alloués à l'éducation à la sexualité contraint souvent les intervenants à aborder les sujets jugés les plus sensibles, à savoir : les grossesses non désirées et la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

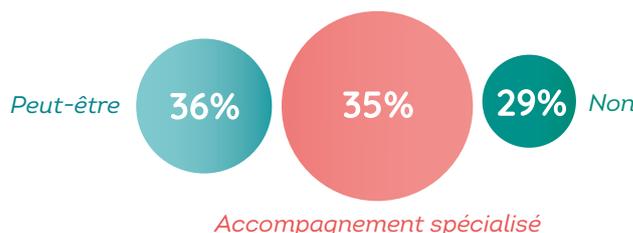
- Les professionnels des ESMS ont été interrogés sur la nécessité d'un d'accompagnement à la sexualité des jeunes bénéficiaires :



Aucun des professionnels interrogés n'a répondu qu'il n'était pas nécessaire d'accompagner les jeunes sur cette thématique.

Par ailleurs, **72%** d'entre eux pensent que cet **accompagnement doit être spécialisé du fait de la déficience visuelle** (22% « peut-être » et 6% « non »).

- Les adultes présentant une déficience visuelle énoncent, quant à eux, **des avis plus partagés** concernant le caractère spécialisé de l'accompagnement proposé :



Une question ouverte permettait de recueillir de façon qualitative des explications concernant le choix de réponses à cette question.

- Si l'on considère les réponses selon lesquelles l'accompagnement à la sexualité et à la vie affective ne doit pas être spécifique, la justification d'**un accompagnement généraliste tient au fait que le handicap n'aurait pas d'incidence sur la sexualité.**
(p. ex. « Pourquoi l'éducation sexuelle devrait-elle être différente chez une personne déficiente visuelle que chez une personne valide ? Ça n'a aucun sens ! »).

- Une **Crainte d'être stigmatisé** semble également présente :
(p. ex. « Si j'ai bien compris la question, il s'agit de défaire l'éducation sexuelle dite « normale » de celle liée à un handicap ? Si c'est bien ça, c'est simplement hors de question. Il n'y a rien de plus frustrant pour un déficient visuel que de se sentir visé comme étant justement différent. »).

- Ceux ayant répondu qu'une **éducation à la sexualité spécialisée serait nécessaire** citent **des exemples de difficultés** qu'ils ont pu rencontrer ou qui pourraient être imputées à la déficience visuelle.

Des difficultés pour créer des représentations mentales :

« Nous n'avons pas accès à toutes les photographies ou images à disposition des personnes voyantes. Et c'est parfois plus facile de poser des questions auprès d'un groupe présentant une déficience visuelle qui ont vécu la même problématique que dans une classe où notre question peut paraître bête puisque les élèves ont les images sous les yeux et que, donc, c'est évident. Il m'a par exemple été très difficile de me représenter un pénis en érection alors que pour mes camarades voyants, cela était très simple. »

« Par exemple, il faut aussi penser à parler des règles et du fait que cela peut tacher les vêtements, qu'une tache sur une couleur claire se verra beaucoup plus. Voilà un exemple d'une chose qui ne peut pas se deviner quand on n'a jamais vu de sa vie. »

Des difficultés pour appréhender les codes sociaux et comportements non-verbaux :

« La communication avec l'autre est différente. Le regard, les yeux, en fait, tout le non-verbal. »

« L'éducation sexuelle est une affaire de tous, mais certaines thématiques doivent être abordées en lien avec des problèmes posés par la déficience visuelle : compréhension des codes sociaux en général et ce qui passe par le regard qu'un déficient visuel ne voit pas, la question de la distance physique sociale à avoir. »

L'importance du toucher dans la compréhension :

« Certains gestes ne peuvent pas être expliqués uniquement à l'oral, comme le fait de mettre un préservatif. »

« Je pense qu'effectivement une éducation à la sexualité doit être spécifique pour un déficient visuel, car celles qui sont données dans une école ordinaire ont lieu au sein d'une classe entière, il est très difficile de pouvoir oser toucher notamment une pilule ou un préservatif. Concernant les filles, il est aussi primordial qu'il y ait une éducation à l'utilisation des protections périodiques, parce que contrairement à une adolescente voyante, les jeunes déficientes visuelles n'ont pas accès aux démonstrations présentes sur les emballages de celles-ci. »

La connaissance de soi :

« Personnellement, je ne savais pas comment me décrire, ce que je dégageais. »

► L'analyse de ces résultats marque **la nécessité pour les jeunes présentant une déficience visuelle de bénéficier d'un accompagnement spécialisé** concernant l'éducation à la sexualité.

↳ **Pour autant, les jeunes présentant une déficience visuelle peuvent et doivent assister, comme leurs camarades, aux enseignements généralistes. Les interventions spécifiques pourraient être apportées par les ESMS du fait de leur expertise dans le domaine de la déficience visuelle.**

► Par ailleurs, les professionnels et les adultes présentant une déficience visuelle ayant répondu aux questionnaires mettent en évidence **des thématiques jugées particulièrement complexes** pour les personnes déficientes visuelles :



- **La compréhension des codes sociaux.**
- **Des questionnements relatifs à la séduction.**
- **Une méconnaissance de son propre corps et du corps de l'autre.**

↳ **Ces thématiques doivent être explorées afin de fournir aux jeunes des accompagnements prenant en compte leurs besoins en termes d'accompagnements à la sexualité et à la vie affective.**

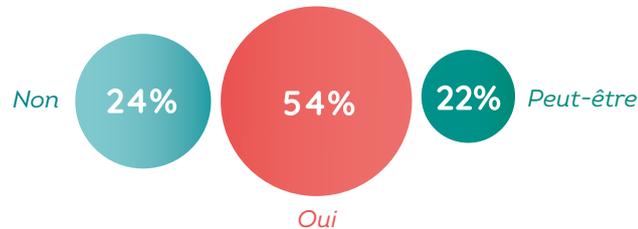




CONSTAT N°11

UNE CONFIANCE EN SOI MISE À MAL
PAR LA DÉFICIENCE VISUELLE.

- « À l'adolescence, avez-vous rencontré **des difficultés particulières en lien avec la sexualité et la vie affective** du fait de votre déficience visuelle ? »

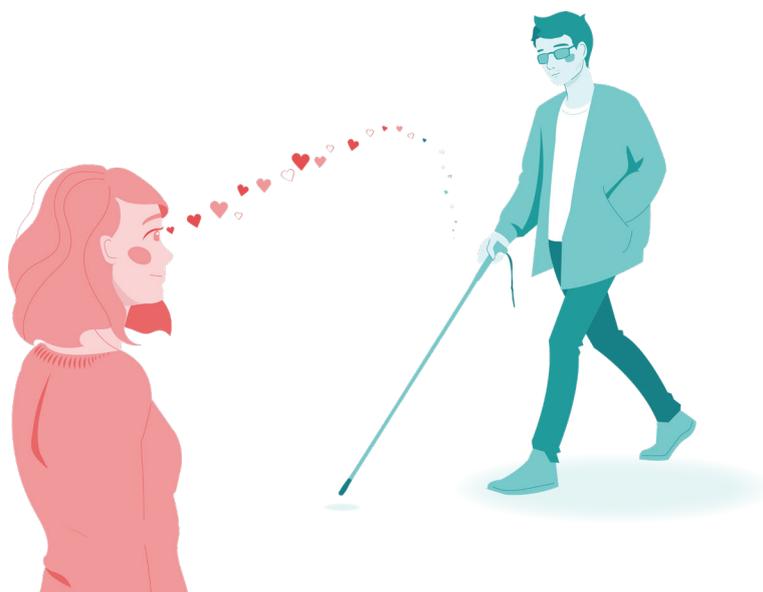


- Les personnes interrogées attribuent **ces difficultés par un manque de confiance en soi** liée à la déficience visuelle. À titre d'exemple, nous avons recueilli les réponses suivantes :

« J'étais très bien intégrée, j'avais beaucoup de copains/copines et amis, mais au collège et lycée, ce n'est pas l'aveugle du collège ou du lycée que les mecs vont draguer. Donc manque de confiance en moi. »

« Manque de confiance en moi, je ne savais pas comment plaire à la personne désirée, notamment par mon aspect physique, je n'avais aucune confiance en moi de ce côté-là. »

Les craintes évoquées recouvrent le fait **de ne pas plaire à l'autre**, de **ne pas comprendre les codes sociaux** ou encore d'**être stigmatisé** du fait de la déficience visuelle.





CONSTAT N°12

DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX CONTENUS RELATIFS À L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.

- Une des raisons évoquées concernant **la nécessité de mettre en place des accompagnements d'éducation à la sexualité spécialisés** pour les jeunes présentant une déficience visuelle renvoie à **des problèmes d'accessibilité** des interventions proposées dans le cadre scolaire.
- Outre les difficultés de compréhension des contenus oraux ou visuels proposés lors des interventions, **les ouvrages et outils du commerce sont pour la plupart inaccessibles** pour un jeune déficient visuel.

En effet, même si le texte est disponible, l'impossibilité d'accéder aux contenus imagés va gêner voire empêcher la compréhension du fait de l'importance des images et illustrations dans cette catégorie d'ouvrages.

Les adultes présentant une déficience visuelle ont été interrogés sur **l'adéquation entre leurs besoins et les contenus disponibles** :

65% - Les contenus correspondaient à leurs attentes.

45% - Les contenus n'étaient pas accessibles.

Concernant les supports adaptés :

20% - En ont disposé (20% « peut-être » et 60% « non »).

43% - Les outils étaient insatisfaisants.

Aujourd'hui, de nombreux ouvrages d'éducation à la sexualité sont disponibles dans le commerce. Ces ouvrages constituent une ressource pour les jeunes voyants mais, actuellement, ils restent inaccessibles pour la majorité des jeunes présentant une déficience visuelle. Il apparaît nécessaire de rétablir l'équité en matière d'accès à ces contenus.

Propositions concernant les spécificités de la déficience visuelle dans l'éducation à la sexualité

- ▶ **IDENTIFICATION D'UN OU PLUSIEURS INTERLOCUTEURS COMPÉTENTS** AU SEIN DES ESMS ET DE L'ÉCOLE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES JEUNES.
- ▶ **MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ AU SEIN DES ESMS** POUR LES PUBLICS SCOLARISÉS EN INTERNE MAIS ÉGALEMENT CEUX EN INCLUSION.
- ▶ **CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE D'OUVRAGES ADAPTÉS** POUR LES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE (P. EX. OUVRAGES EN BRAILLE, EN GROS CARACTÈRES, EN VERSION NUMÉRIQUE).
- ▶ **CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES TACTILES.**
- ▶ **CRÉATION DE CONTENUS AUDIO** TRAITANT DES QUESTIONS RELATIVES À LA SEXUALITÉ ET À LA VIE AFFECTIVE POUR LES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE (P. EX. DES PODCASTS).
- ▶ **DÉVELOPPER DES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES** D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ POUR LES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE (P. EX. LES RÈGLES, LA CONFIANCE EN SOI, LES CODES SOCIAUX).
- ▶ **FOURNIR À CHAQUE JEUNE UNE LISTE DE SITES WEB ET D'ASSOCIATIONS** TRAITANT DES QUESTIONS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE AUX JEUNES **D'OBTENIR DES INFORMATIONS FIABLES PAR LUI-MÊME.**
- ▶ **INCITER LES RECHERCHES SUR L'IMPACT DE LA DÉFICIENCE VISUELLE** SUR LA SEXUALITÉ DES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE. À CE JOUR, TROP **PEU DE DONNÉES SCIENTIFIQUES SONT DISPONIBLES** SUR CETTE QUESTION POURTANT ESSENTIELLE À UN BON ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE.



DÉFICIENCE VISUELLE ET VIOLENCES SEXUELLES

CONSTATS CONCERNANT LA DÉFICIENCE VISUELLE ET LES VIOLENCES SEXUELLES

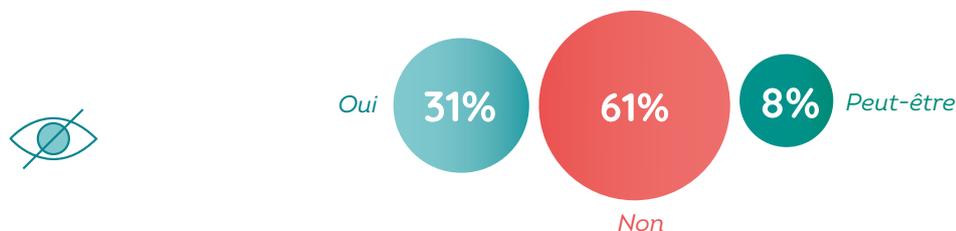
- ▶ Par le projet « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité des jeunes présentant une déficience visuelle », nous souhaitons **œuvrer en faveur de la protection d'une population identifiée comme à risque** (p. ex. Agressions sexuelles, grossesse non désirée...).
- ▶ Une étude réalisée en Norvège (Kvam, 2005) a mis en évidence **un risque accru d'abus sexuel chez les mineurs présentant une déficience visuelle** en comparaison à leurs camarades voyants. Les personnes en situation de handicap, perçues comme fragilisées ou sans défenses constituent **une cible pour les prédateurs sexuels** (Pava, 1994).
 - ◌ **Aujourd'hui, en France, nous ne disposons pas de telles données sur les personnes déficientes visuelles mais de nombreuses associations alertent sur la vulnérabilité des personnes en situation de handicap, notamment des femmes.**



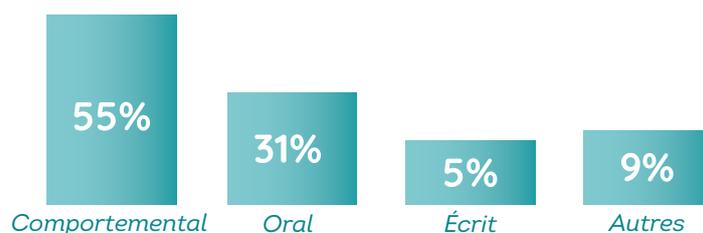
► L'enquête à destination des adultes présentant une déficience visuelle comportait **un volet sur les violences à caractère sexuel.**

Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime. Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime.

Les résultats¹³ mettent en avant un pourcentage important d'adultes présentant une déficience visuelle ayant subi des violences sexuelles :

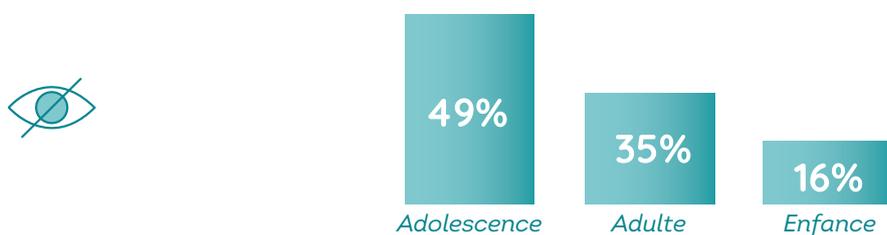


Lorsqu'on demande aux personnes interrogées de préciser le type de violences sexuelles dont elles ont été victimes, nous obtenons la répartition suivante :



La distribution des réponses dans la catégorie « autre » renvoie à des tentatives de viols ou à des viols. Ces réponses pourraient être cumulées avec les violences de type comportemental.

Aussi, les violences sexuelles apparaissent majoritairement à :



👉 Signalons que dans **85% des cas, aucune plainte n'a été déposée.**

Propositions à destination des ESMS et les violences sexuelles

- IL SEMBLE INDISPENSABLE DE **RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION** SUR LA THÉMATIQUE DE LA SEXUALITÉ AUPRÈS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE. OUTRE L'ASPECT ÉDUCATIF, CES SENSIBILISATIONS POURRAIENT PERMETTRE **D'IDENTIFIER DE POTENTIELLES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES**.
- ÉTABLIR **UN PROTOCOLE CLAIR ET CONNU** DE TOUS LES PROFESSIONNELS DES ESMS EN CAS DE SUSPICION OU DE VIOLENCE SEXUELLE AVÉRÉE SUR L'UNE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LA STRUCTURE (ENFANT, ADOLESCENT OU ADULTE).
CE PROTOCOLE DOIT INCLURE À MINIMA LES POINTS SUIVANTS :
 - PROPOSITION D'UN **ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE**
 - **RAPPEL DES DROITS** ET ACCOMPAGNEMENT DE LA VICTIME JUSQU'AU DÉPÔT DE PLAINTÉ (DANS LE CAS OÙ CELLE-CI SOUHAITE DÉPOSER PLAINTÉ).
- IDENTIFIER **UNE PERSONNE RESSOURCE « SEXUALITÉ ET VIE AFFECTIVE »** CONNUE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LA STRUCTURE. CETTE PERSONNE DEVRA ÊTRE FORMÉE.
- DIFFUSER À L'ENSEMBLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (TOUT ÂGE CONFONDU) UNE COURTE **LISTE DES ASSOCIATIONS RESSOURCES** SUR LE TERRITOIRE CONCERNÉ (P. EX. PLANNING FAMILIAL). L'OBJECTIF, ICI, EST DE **PERMETTRE LE RECOURS À UNE PERSONNE HORS DE L'ESMS**.



LA PLACE DE LA FAMILLE DANS L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

► Pour finir, les professionnels ont été questionnés sur **la place des familles dans le projet d'établissement** relatif à l'éducation à la sexualité :



- 61%** - Les familles doivent être incluses dans le projet d'établissement.
- 32%** - Peut-être.
- 4%** - Non.
- 3%** - Ne souhaite pas répondre.



Ces résultats sont en accord avec ceux précédemment exposés concernant les acteurs de l'éducation à la sexualité.

► Le collectif : **École / ESMS / Organismes spécialisés / Famille** semble être le mieux à même de fournir une éducation à la sexualité de qualité. **La complémentarité de ces quatre acteurs** permet d'aborder **un plus large spectre de thèmes** et d'offrir une **pluralité d'interlocuteurs potentiels**.

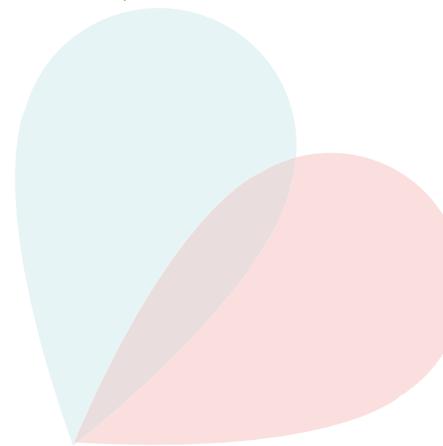


Aussi, cela permet de diminuer les inégalités entre jeunes dans le cas où un ou plusieurs des acteurs ne seraient pas fiables.

► Les professionnels ont ensuite été interrogés via une question ouverte sur la manière d'**intégrer les familles dans l'éducation à la sexualité** des jeunes accompagnés par la structure. Les propositions faites sont les suivantes :



- 17 fois** - Informer et demander l'autorisation
- 13 fois** - Groupe de parole / échanges
- 10 fois** - Créer ensemble (échanges entre professionnels et familles)
- 5 fois** - Transfert de contenus / échanges d'informations
- 3 fois** - Accompagnement à la parentalité



Propositions concernant la place des familles dans l'éducation à la sexualité.

- LA **NOTIFICATION DES PRISES EN CHARGE** RELATIVES À L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EST INDISPENSABLE AU SEIN DE CHAQUE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT. **LES ACCOMPAGNEMENTS SONT IDENTIFIÉS ET INDIQUÉS AUX FAMILLES** À CHAQUE DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE.
- L'IDENTIFICATION D'**UN PROFESSIONNEL RESSOURCE** POUVANT ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LES JEUNES.
- PROPOSITION DE **GROUPE D'ÉCHANGES ENTRE PARENTS**. CES GROUPES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR LES **PROFESSIONNELS DE LA STRUCTURE** OU PAR DES INTERVENANTS EXTERNES.

DISCUSSION/CONCLUSION.....

- ▶ Malgré un contexte législatif favorable à la mise en place d'une éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes présentant une déficience visuelle, force est de constater que **les moyens alloués sur le terrain ne suffisent** pas à répondre aux besoins des jeunes.
- ▶ Dans le cadre du projet « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité des jeunes présentant une déficience visuelle », **deux enquêtes ont été menées** dans le but d'**obtenir une description de la situation en matière d'accompagnement** des jeunes présentant une déficience visuelle sur la thématique de l'éducation à la sexualité et à la vie affective. Ces enquêtes ont également **permis d'identifier les besoins des jeunes présentant une déficience visuelle** en matière d'accompagnement.



L'enquête à destination des professionnels de la déficience visuelle exerçant au sein d'un Établissement et Services Médico-Sociaux (ESMS)¹⁴ a **permis de mettre en évidence** :

- **Un accompagnement institutionnel mal défini et hétérogène.**
- **Des professionnels volontaires qui évoquent des besoins de formation et de matériels adaptés.**
- **Une prise en compte des spécificités de la déficience visuelle indispensable dans l'éducation à la sexualité et la vie affective.**
- **Une place des familles qui doit être définie.**



L'enquête à destination des adultes présentant une déficience visuelle¹⁵ a, quant à elle, **mis en lumière les points suivants** :

- **Une inégalité et une hétérogénéité dans les accompagnements à la vie sexuelle et affective reçus par les personnes déficientes visuelles.**
- **Une volonté d'inclusion mais un besoin d'accompagnement spécialisé.**
- **Des difficultés d'accès aux contenus et interventions d'éducation à la sexualité.**
- **La nécessité d'investiguer la thématique des violences sexuelles auprès des personnes déficientes visuelles.**

► Ainsi, lorsqu'on interroge les professionnels sur **la qualité de l'éducation à la sexualité** reçue par les jeunes présentant une déficience visuelle (au sein de l'établissement médico-social et scolaire) les résultats obtenus sont les suivants :



1% - De très bonne qualité, correspond aux besoins des jeunes.

35% - De bonne qualité mais présente des manques dans les thèmes abordés.

39% - Insatisfaisante, ne correspond pas aux besoins des jeunes.

19% - Autre.

6% - Ne souhaite pas répondre.

📌 **Ce résultat illustre le constat général que nous établissons à l'issue de ces deux enquêtes : l'éducation à la sexualité et à la vie affective aujourd'hui dispensée aux jeunes présentant une déficience visuelle est insuffisante.**

Cependant, la mise en avant sur la scène médiatique des questions relatives à la sexualité couplée à la forte mobilisation des professionnels des ESMS permet d'aborder l'avenir avec optimisme.

Nous proposons **deux axes de travail** qui nous paraissent être **des leviers en vue d'améliorer l'éducation à la sexualité et à la vie affective** à destination des jeunes présentant une déficience visuelle.

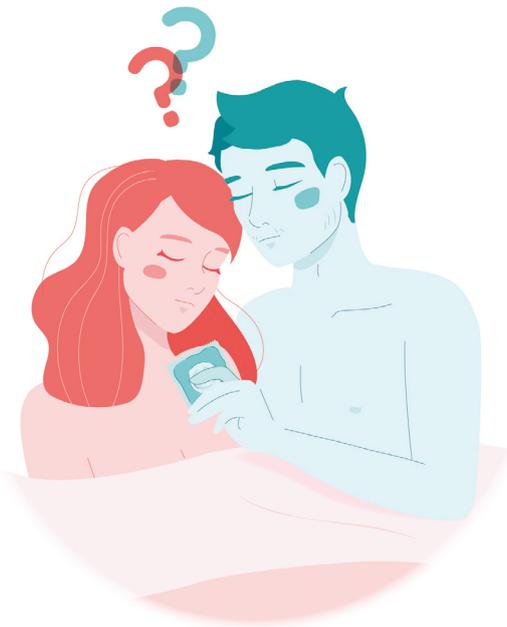


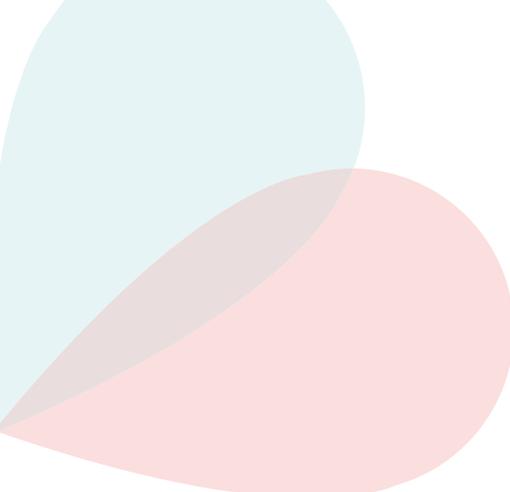
► Le premier axe concerne le médico-social. Les ESMS disposent d'une expertise concernant la déficience visuelle que les établissements scolaires ne peuvent offrir. En accord avec la législation, les ESMS doivent se saisir des questions relatives à la sexualité et à la vie affective. Cette thématique devrait être mentionnée dans chaque projet d'établissement ainsi que sa matérialisation concrète sur le terrain. Par exemple, la possibilité de bénéficier d'une formation spécifique pour les professionnels qui le souhaitent.

► Dans un contexte inclusif, les ESMS pourraient également jouer le rôle d'un lieu de « partage entre pairs ». Les jeunes présentant une déficience visuelle pourraient ainsi y **aborder des sujets jugés sensibles ou tabous** en contexte de classe ordinaire. Rappelons ici qu'à plusieurs reprises l'exemple d'incompréhension des explications de la procédure pour mettre un préservatif lors des interventions scolaires a été formulé par les adultes présentant une déficience visuelle. Enfin, au-delà des questions de prévention, les thématiques suivantes devraient faire l'objet d'interventions : **la compréhension des codes sociaux, le consentement, l'orientation sexuelle, la confiance en soi...**

DEUXIÈME AXE DE TRAVAIL

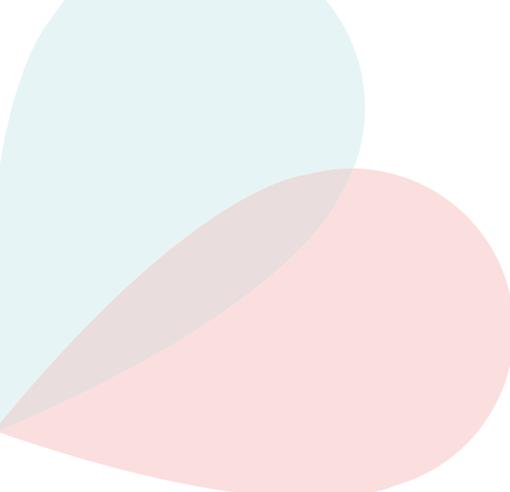
- Le second axe concerne la **création d'outils adaptés** : livres, objets tactiles, podcasts.
- Aujourd'hui, l'augmentation du nombre de livres traitant des questions d'éducation à la sexualité et à la vie affective pour les jeunes voyants n'a pas de répercussion sur l'accès à ces contenus pour les jeunes présentant une déficience visuelle.
- L'omniprésence des **contenus imagés semble gêner voire empêcher leurs adaptations**. Il est important de **réduire cette inégalité** en matière d'accès aux connaissances relatives à la sexualité et à la vie affective, notamment en mettant à disposition des jeunes présentant une déficience visuelle **des ouvrages adaptés**. Aussi, si le dessin en relief constitue un premier moyen d'accéder à l'information imagée, il ne permet pas toujours la création d'une représentation mentale correcte. La mise à disposition d'**outils en 3 dimensions** semble nécessaire à **un accompagnement de bonne qualité sur les questions relatives à la sexualité**.
- Conscient des difficultés que les jeunes présentant une déficience visuelle et les professionnels des ESMS rencontrent, le projet « Éduquer pour protéger ! L'éducation à la sexualité pour les jeunes présentant une déficience visuelle » se propose d'**œuvrer en faveur de la réduction des inégalités** par la **création de contenus et outils adaptés**.





BIBLIOGRAPHIE.....

- ▶ Kvam, M. (2005). Experiences of childhood sexual abuse among visually impaired adults in Norway: Prevalence and characteristics. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 99, 5-14.
- ▶ Pava, W. S. (1994). Visually impaired persons' vulnerability to sexual and physical assault. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 88, 103-112.
- ▶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2010). Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité. Une approche factuelle.
- ▶ Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2016). Rapport relatif à l'éducation à la sexualité. Répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes. https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_education_a_la_sexualite_2016_06_15-4.pdf



Éduquer 
pour
*** protéger**

Nous travaillons à **développer des contenus et des formations adaptées**, si vous souhaitez **alimenter cette réflexion** ou y **participer activement**, contactez-nous !



Maison d'édition
de livres jeunesse
— adaptés

Caroline Chabaud - Directrice

caroline@mesmainsenor.com

06.75.37.19.47



Laetitia Castillan - Chercheuse en psychologie

laetitia.castillan@gmail.com

06.50.83.39.70



RÉDACTION

Caroline Chabaud

Laetitia Castillan

**ILLUSTRATIONS
& MISE EN PAGE**

Laurine Bergeron

Laurène Lavaud

Rapport d'enquête réalisé en février 2022

QUESTIONS / RÉPONSES DES PROFESSIONNELS

Quel est votre métier ?	
Éducateur	30
Psychologue	22
Psychomotricien	10
Avéjiste	5
Ergothérapeute	7
Enseignant spécialisé	9
Infirmier	3
Orthoptiste	2
Transcripteur	1
Direction	9
Assistant social	6
Autre	5
Non précisé	1

Depuis combien de temps exercez-vous cette fonction ? (113 réponses)	
- d'1 an	5
1 à 5 ans	28
5 à 10 ans	25
Plus de 10 ans	55

Quel âge avez-vous ? (117 réponses)	
18 à 35 ans	36
35 à 45 ans	59
+ 50 ans	22

Sexe ? (134 réponses)	
Homme	20
Femme	112

Avec quel public travaillez-vous ?	
Enfants déficients visuels sans troubles associés (< 10 ans)	88
Adolescents déficients visuels sans troubles associés (> 10 ans)	94
Enfants déficients visuels avec troubles associés	96
Adolescents déficients visuels avec troubles associés	95
Adultes déficients visuels sans troubles associés	31
Adultes déficients visuels avec troubles associés	21
Autre	7

Existe-t-il un projet d'établissement concernant l'éducation à la sexualité pour les jeunes pris en charge ?	
Oui	15%
Non	63%
Je ne sais pas	22%

Votre établissement met à votre disposition (sur la thématique de l'éducation à la sexualité) :	
La possibilité de solliciter des intervenants externes (p. ex. planning familial)	65 occurrences
L'identification de personnes ressources	37 occurrences
L'accès à des ressources documentaires	37 occurrences
L'accès à des ressources matérielles	26 occurrences
L'accès à des formations en externe	25 occurrences
L'accès à des formations en interne	22 occurrences
Autres	11 occurrences
Rien	19 occurrences

Dans votre établissement, comment se traduit le projet relatif à l'éducation à la sexualité ?	
Groupe de parole	8 occurrences
Sensibilisation	6 occurrences
Échanges pluridisciplinaires	1 occurrence
Guide	1 occurrence
Soutien à la parentalité	1 occurrence

Au sein de votre établissement, les prises en charge d'éducation à la sexualité ont lieu à quelle période ?	
L'enfance	7%
L'adolescence	38%
La vie d'adulte	6%
Tout au long des accompagnements des jeunes	23%
Jamais	27%

Pensez-vous que l'institution doit intervenir dans l'éducation à la sexualité ?	
Oui	70%
Peut-être	27%
Non	1%
Ne souhaite pas répondre	2%

Selon vous, qui doit intervenir dans l'éducation à la sexualité des jeunes déficients visuels ?	
Famille	27%
Institution	27%
Organismes spécialisés	22%
École	20%
Personne	0,3%
Ne souhaite pas répondre	1%
Autre	2%

Selon vous, qui sont les professionnels de l'institution qui devraient accompagner les jeunes sur les questions d'éducation à la sexualité ?	
Psychologue	27%
Éducateur	27%
Infirmier	23%
Ergothérapeute	26%
Enseignant spécialisé	10%
Autre	7%

Quels axes d'amélioration dans la prise en charge de l'éducation à la sexualité par les institutions identifiez-vous ?	
Outils et contenus adaptés	27 occurrences
Formations	16 occurrences
Projet d'établissement	12 occurrences
Espace de discussion / échanges jeunes	11 occurrences
Parents	10 occurrences
Échanges pluridisciplinaires	9 occurrences
Partenaires extérieurs	6 occurrences
Fréquences et préciosités des interventions	2 occurrences
Éducation nationale	2 occurrences

Avez-vous déjà eu à accompagner des enfants et adolescents sur des problématiques en lien avec la sexualité ? (p. ex. Répondre à des questions en lien avec l'orientation sexuelle, le fonctionnement des organes génitaux)	
Oui	63%
Non	34%
Ne souhaite pas répondre	3%

Quels outils utilisez-vous pour aborder les questions en lien avec la sexualité ?	
Les livres	28%
Les adaptations de schémas de biologie	19%
Les vidéos	15%
Les sites web	11%
Les podcasts	5%
Je n'utilise aucun outil	22%

Pouvez-vous nous indiquer les ressources que vous utilisez le plus fréquemment (p. ex. un site internet, une chaîne Youtube)	
santebd.org	3 occurrences
Livres (corps humain, dico des filles, questions d'ado)	9 occurrences
Planning familial	3 occurrences
Site internet + Onsexprime	3 occurrences
Des jeux	2 occurrences
Instagram : @entremeslevres	1 occurrence
Podcast	1 occurrence
Outils adaptés	2 occurrences
Sextoys	1 occurrence

Selon vous, ces outils sont-ils accessibles pour les jeunes déficients visuels ?	
Oui	21%
Peut-être	54%
Non	25%

De quels types d'outils auriez-vous besoin ?	
Outils variés adaptés	12 occurrences
Mannequins, poupées	6 occurrences
Planches anatomiques / maquettes	5 occurrences
Formations	2 occurrences
Contenus clef en main	2 occurrences
Supports audio	4 occurrence
Vidéos	1 occurrence
Témoignages	1 occurrence
Outils interactifs	1 occurrence
Adaptation jeux (Titeuf)	2 occurrences
Livres	1 occurrence

Vous sentez-vous compétent pour accompagner vos jeunes sur des problématiques en lien avec la sexualité ?	
Oui, tout à fait	6%
Oui mais j'aurais besoin d'approfondir mes connaissances par le biais de formation	38%
Oui mais j'aurais besoin d'avoir à disposition du matériel adéquat	38%
Non, je ne m'en sens pas capable	9%
Je ne souhaite pas intervenir sur ces problématiques	6%
Ne souhaite pas répondre	3%

Souhaiteriez-vous bénéficier de formation sur la thématique de l'éducation à la sexualité ?	
Oui	58%
Peut-être	33%
Non	9%

Quels sont les thèmes sur lesquels vous souhaiteriez être sensibilisés ?	
L'aspect biologique	2,9/5
La prévention des maladies sexuellement transmissibles	3,44/5
Les questions de genre	4/5
Le consentement	4,33/5
La rencontre, la séduction	4,22/5

Pensez-vous que les jeunes que vous accompagnez ont besoin d'un accompagnement à la sexualité ?	
Oui	77%
Peut-être	23%
Non	0%
Ne souhaite pas répondre	0%

Pensez-vous que cet accompagnement doit être spécialisé du fait de la déficience visuelle ?	
Oui	72%
Peut-être	22%
Non	6%
Ne souhaite pas répondre	0%

Pourquoi ?	
Problèmes d'accès/accessibilité techniques et pédagogiques	19 occurrences
Méconnaissance de son corps et du corps de l'autre	15 occurrences
Codes sociaux/rencontres/séduction	14 occurrences
Troubles associés	5 occurrences
Besoins tactiles	4 occurrences
Risques	3 occurrence
Technicité du gestes / problématiques différentes	2 occurrences

Selon vous, les besoins des jeunes concernent les questions relatives à :	
L'aspect biologique	3,98/5
La prévention des maladies sexuellement transmissibles	3,82/5
Les questions de genre	3,9/5
Le consentement	4,25/5
La rencontre, la séduction	4,56/5
L'aspect pratique (p. ex. comment mettre une serviette hygiénique)	4,47/5

Autres :	
Codes sociaux	2 occurrences
Émotions	2 occurrences
Parentalité	1 occurrence
Relation de couple	1 occurrence
Violences sexuelles	1 occurrence
Législation	1 occurrence

Selon vous, quels types de supports conviendraient le mieux aux jeunes que vous accompagnez ?	
Des adaptations de schémas de biologie	4,18/5
Des vidéos	3,43/5
Des podcasts	4,08/5
Des sites web	3,6/5
Du matériel adapté (p. ex. des poupées sexuées, des moulages représentant des appareils génitaux, etc)	4,58/5

Autres :	
Groupe de parole	7 occurrences
Supports adaptés (audio)	3 occurrences
Jeux/supports ludiques	2 occurrences

Selon vous, la famille doit-elle être incluse dans le projet d'établissement relatif à l'éducation à la sexualité ?	
Oui	61%
Peut-être	32%
Non	4%
Ne souhaite pas répondre	3%

De quelle manière ?	
Informé et demander l'autorisation	17 occurrences
Groupe de parole / échanges	13 occurrences
Créer ensemble (échanges entre pro et famille)	10 occurrences
Transfert de contenus / échanges d'informations	5 occurrences
Accompagnement à la parentalité	3 occurrences

Remarques et/ou commentaires concernant les besoins des jeunes déficients visuels (facultatif) :
Avoir des supports non-visuels
Les rassurer sur la séduction, vie de couple, parentalité
Identifier une personne pour que le jeune pose ses questions
Diversité des besoins / chaque situation est différente
Former et accompagner les parents
Former les pros
Rencontre avec des pairs

Selon vous, l'éducation à la sexualité reçue par les jeunes déficients visuels (au sein de l'établissement médico-social et scolaire) est :	
De très bonne qualité - correspond aux besoins des jeunes	1%
De bonne qualité mais présente des manques dans les thèmes abordés (p. ex. Notions non abordées)	35%
Insatisfaisante - ne correspond pas aux besoins des jeunes	39%
Autre	19%
Ne souhaite pas répondre	6%

Autres	
Peu existante/inexistante	6 occurrences
Variable/inégale/hétérogène	3 occurrences
Manque de régularité dans les interventions	2 occurrences
De qualité mais pas assez de thèmes abordés	1 occurrence

QUESTIONS / RÉPONSES DES ADULTES DÉFICIENTS VISUELS

Quel âge avez-vous ?	
La moyenne d'âge des répondants est de 33,9 ans (EC = 11,7ans ; Max = 67 ans ; Min = 20 ans).	

Sexe ?	
Homme	35%
Femme	60%
Non-binaire	4%
Transgenre	1%

Votre accès à l'information se fait via :	
Le braille	33%
Le gros caractère	14%
La synthèse vocale	53%

Actuellement, vous vivez :	
Dans un logement seul ou avec votre compagnon/compagne	79%
Chez vos parents/famille	19%
En institution	2%

Quel est votre niveau d'étude ?	
CAP-BEP	16%
Bac	20%
Bac + 2	13%
Bac + 3	16%
Bac + 4	14%
Bac + 5	18%
Bac + 8	3%

Votre scolarité s'est faite :	
En établissement ordinaire	46%
Dans une institution médico-sociale	12%
En établissement ordinaire et en institution médico-sociale	42%

Avez-vous reçu une éducation à la sexualité ?	
Oui	59%
Non	30%
Je ne m'en souviens plus	11%

Par qui ?	
L'école	55%
Le médico-social	4%
Vos parents	31%
Autres	10%

À quelle période ?	
Durant l'enfance	11%
Durant l'adolescence	59%
À l'âge adulte	6%
Sur différentes périodes allant de l'enfance à l'âge adulte	24%

Sous quel format ?	
Une sensibilisation	36%
Des groupes de paroles	16%
Des cours de biologie	35%
Autres	13%

Quelles étaient les thématiques abordées ?	
L'aspect biologique	39%
La prévention des MST ¹⁴	32%
Les questions de genre	3%
Le consentement	11%
La rencontre, la séduction	7%
Autres	9%

Quelles thématiques auriez-vous souhaité aborder ?	
L'aspect biologique	4%
La prévention des MST	12%
Les questions de genre	12%
Le consentement	24%
La rencontre, la séduction	39%
Autres	9%

Aujourd'hui avez-vous encore des interrogations sur certains de ces thèmes ?	
L'aspect biologique	12%
La prévention des MST	13%
Les questions de genre	18%
Le consentement	10%
La rencontre, la séduction	32%
Autres	15%

Aujourd'hui, de façon générale, vous diriez que votre niveau de connaissances sur les thématiques en lien avec la sexualité est :	
Solide (66%)	66%
Moyen (28%)	28%
Fragile (6%)	6%

Selon vous, l'éducation à la sexualité reçue au sein des établissements médico-sociaux et scolaires est :	
De très bonne qualité - correspond aux besoins des jeunes	5%
De bonne qualité mais présente des manques dans les thèmes abordés (p. ex. notion non abordées)	44%
Insatisfaisante - ne correspond pas aux besoins des jeunes	41%
Autre	10%

Selon vous, qui doit intervenir dans l'éducation à la sexualité des jeunes déficients visuels ?	
L'institution (ESMS)	16%
L'école	25%
Des organismes spécialisés	27%
La famille	25%
Personne	2%
Autre	5%

Où allez-vous chercher les réponses à vos questions ?	
Auprès d'un professionnel	11%
Auprès d'un camarade	21%
Auprès de mes parents	19%
Dans les livres	15%
Sur internet	25%
Dans les podcasts	10%

Trouvez-vous toujours les réponses à vos questions ?	
Très souvent	26%
Souvent	53%
Rarement	21%

Diriez-vous que les contenus disponibles correspondaient à vos besoins (en termes de contenus abordés) ?	
Oui	65%
Non	35%

Diriez-vous que les contenus étaient accessibles ?	
Oui	55%
Non	45%

Avez-vous eu accès à des supports adaptés ?	
Oui	20%
Peut-être	20%
Non	60%

Vous ont-ils satisfaits ou répondaient-ils à vos attentes et questions ?	
Oui	25%
Peut-être	32%
Non	43%

À l'adolescence, avez-vous eu des difficultés pour comprendre les codes sociaux relatifs à la rencontre amoureuse, la séduction ?	
Oui	53%
Peut-être	22%
Non	25%

Avez-vous eu des relations amoureuses lors de la période de l'adolescence ?	
Oui avec une personne déficiente visuelle	33%
Oui avec une personne non déficiente visuelle	31%
Non	36%

À l'adolescence avez-vous rencontré des difficultés particulières en lien avec la sexualité et la vie affective du fait de votre déficience visuelle ?	
Oui	54%
Peut-être	22%
Non	24%

Pensez-vous que l'éducation à la sexualité doit être spécifique du fait de la déficience visuelle ?	
Oui	35%
Peut-être	36%
Non	29%

Avez-vous déjà subi des violences sexuelles ? Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime. Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime	
Oui	31%
Peut-être	8%
Non	61%

De quel type ?	
Comportements	55%
Propos oral	31%
Propos écrit	5%
Autre	9%

À quelle période ?	
Enfance (16%)	16%
Adolescence (49%)	49%
Age adulte (35%)	35%

Avez-vous déposé une plainte ?	
Oui	15%
Non	85%

Pensez-vous que le fait d'être déficient visuel a joué un rôle dans le fait d'avoir subi des violences sexuelles ?	
Oui	33%
Peut-être	33%
Non	33%

Pensez-vous que les personnes déficientes visuelles sont plus à risque de subir des violences sexuelles ?	
Oui	29%
Peut-être	47%
Non	24%